



Réattribution automatique de points

Par **MUSICALL**, le **11/08/2016 à 18:26**

Bonjour
J'ai reçu mon relevé d'information intégral concernant mes infractions et mon solde de points; or je ne comprends pas bien à savoir :
au 22/05/2006 12 points
le 21/11/2006 retrait d'un point à Fosses
pour ce point je n'ai eu aucune réattribution alors que l'amende suivante a eu lieu le 19/03/2009 (-1) point récupéré le 19/03/2010 (1 an et pas 6 mois)
Le 21/04/2011 -2 points à Buthiers non récupérés à ce jour, amende suivante le 06/01/2012 (-1) point récupéré le 06/07/2012
Puis amende le 01/03/13 de -1 récupéré le 01/09/13
Puis amende le 06/11/14 de -2 non récupérés à ce jour
Puis amende le 21/01/15 de -1 récupéré le 21/07/15
Puis amende le 26/04/16 de -1 non récupéré à ce jour
Solde au 11/08/16 6 points/12
les amendes de FOSSES et de BUTHIERS restent pour moi un mystère, avez vous des explications ?
D'avance merci, bien cordialement

Par **le semaphore**, le **11/08/2016 à 19:59**

Bonjour
En 2006 il fallait 3 ans pour revenir à 12 et aucune réattribution de point.
Donc vous étiez à 11 quand l'infraction suivante fut commise dans le délai de 3 ans
le retour à 12 est donc reporté à compter du paiement de cette seconde infraction
Seconde retrait de 1 point = 10
nouvelle législation le point est récupéré au bout de 1 an sans infraction ayant donné lieu à retrait de point dans ce délai.
A la troisième, après cette année = 11
cette troisième ôte 2 points = 9
la quatrième reporte le délai de récupération même si le point de cette infraction est restitué.
ON est toujours à 9
Cinquième à 1 point ; idem et report.
Sixième à 2 points = 7 et report du délai de 3 ans pour recouvrer les 12
Septième à 1 point récupéré mais report de 3 ans
huitième à 1 point = 6
retour à 12 le 27/04/2017
Faites un stage pour récupérer 4 points

Par **kataga**, le **11/08/2016** à **22:32**

BjrrnrnL'infraction de Fosses aura 10 ans en novembre. Vous récupérez donc ce point, ainsi que le dernier point, donc vous serez à 8 points sur 12 à la fin novembre ...